

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES du 19 mars 2023 à 09h00 à Tolochenaz

1. Ouverture de l'Assemblée – Bienvenue

M. Treboux, major de table, salue les participants et donne les premières consignes.

Edwige Clot, présidente de la SCCV, ouvre l'Assemblée des délégués à 09h30. Elle salue les invités, le 1^{er} vice-président du Grand Conseil M. Laurent Miéville, M. Frédéric Glassey, municipal de Tolochenaz, Mme Lise Dutruy et MM. Jean-Pierre Millioud et Claude André Mani, présidente et présidents d'honneur de la SCCV, les représentants des autorités communales, les représentants des sociétés amies, les représentants des associations culturelles de notre canton, les délégués des chorales et la presse.

C'est un bonheur de vous recevoir pour la 170^{ème} année de la SCCV et la 50^{ème} fête cantonale. Après un concert d'ouverture des 5 chorales organisatrices de la FCCV23, La Récréation de Morges, L'Alouette de Bursins, le Chœur du Léman de Coppet, le Chêne de Gland et Chantevigne de Mont-sur-Rolle, dirigées par Alain Devallonné.

Sur 64 sociétés, 44 sont présentes et 9 se sont excusées : Atout cœur, Couleur vocale, L'Espérance de Villars-le-Grand, FM'Air, Union chorale de Bullet et Sainte-Croix, Le Pèlerin Ensemble vocal Volubilis, la Voix des Chênes et Solstice.

Edwige donne la parole à Mary qui annonce le tirage au sort. L'ordre du jour est accepté tel que présenté. L'Assemblée chante Si tu passes.

M. Frédéric Glassey, municipal de Tolochenaz, s'adresse à l'Assemblée. Il souhaite la bienvenue aux délégués, les tolochinois sont connus loin à la ronde grâce à Audrey Hepburn qui est décédée il y a 30 ans et qui repose au cimetière de Tolochenaz. Ses habitants apprécient le charme et la douceur de la région. Autres célébrités ayant habité la commune : Paderewski, le grand ténor Guédât et Zizi Jeanmaire. La reine consort d'Angleterre, Camilla Parker-Bowles, a également habité à Tolochenaz pendant ses études. Le territoire de la commune s'étend jusqu'au bord du lac. La fabrique de stimulateurs cardiaques Medtronic Europe fabrique ¼ de ses produits à Tolochenaz qui abrite également la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Quelques ceps de vignes, les caves de La Côte nous assurent de consommer local. Il y a autant de postes de travail que d'habitants.

2. Accueil des nouveaux chanteurs

Edwige le remercie et passe la parole à Céline pour l'accueil des nouveaux chanteurs :

Mme Diana Treuthard de La Vigneronne, M. Thibaud Bovet de la Chorale des Coteaux de l'Orbe, MM. Arnaud Hirschi, Romain Bartolini, David Candaux, Denis Fornage, Simon Henry de la Chorale du Brassus, M. Albert Tzaut du Chœur d'hommes de Poliez-le-Grand.

La présidente les félicite et leur remet une serviette de travail à chacun. L'Assemblée chante Hallelujah.

3. Hommage aux disparus

Olivier Schmid lit un texte de Martin Grey et passe à la citation des disparus :

M. Daniel Schmutz, président d'honneur de la SCCV et Mme et M. Nadine Epard, l'Espérance de Bière, Claire-Lise Failletaz de l'Alouette de Bursins, Bernard Muller de la Chorale de l'Orient, Albert Bucher de la Chorale de La Pontaise et Gérard Borboën de la Chorale de La Pontaise.

L'Assemblée chante Tibié Paiom.

4. Désignation des scrutateurs

Quatre scrutateurs sont désignés parmi l'Assemblée.

5. Démissions et admissions au sein du Comité Cantonal et de la Commission de musique

Christophe Grunder, qui avait annoncé son départ, a changé d'avis et reste au Comité. Edwige le remercie pour la prise en charge de Dootix, responsabilité qu'il assume depuis la mise en place de cet outil. Elle rappelle que Dootix doit être géré par les sociétés. En cas de problème, il faut faire un mail au secrétariat ou à Christophe.

Damien Savoy quitte la Commission de musique, Edwige le remercie et annonce qu'un livre avec un courrier lui sera envoyé.

6. Démissions et admissions des sociétés

La SCCV enregistre la démission du Quatuor Gafé et a le plaisir d'accueillir DonAccord, chœur de dames de 40 membres. La SCCV pourra peut-être s'engager dans la commande d'une œuvre pour Chœur de Dames.

7. Procès-verbal de l'AG du 19.06.2022 à Bottens

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

8. Rapports d'activités 2022 des CC et CM

Les rapports figuraient dans le dernier numéro de A l'Unisson, ils sont approuvés par l'Assemblée. Ils retracent les grandes lignes des travaux du Comité et de la Commission de musique.

Edwige donne la parole à Florian Bovet pour un petit retour sur les chœurs d'enfants et chœurs de jeunes. Il est le coordinateur des chœurs scolaires vaudois. A ce jour, il y a 71 chœurs scolaires et 2'100 élèves, et hors scolaire 25 chœurs d'enfants. C'est encourageant de voir la relève et il nous faut trouver comment faire la transition avec nos chorales. 22 chœurs d'enfants participeront à Gland avec 600 enfants. Ils exécuteront 3 chants d'ensemble pour le palmarès. Si vous avez connaissance de chœurs d'enfants dans votre région n'hésitez pas à nous le faire savoir, car il est difficile de les recenser.

Voyâges a été reporté et sera mis sur pied en 2025, entre deux fêtes. Vous recevrez des informations à ce sujet.

Les rapports d'activités sont acceptés à l'unanimité.

Jubilaires 25 ans – Christophe cite les jubilaires et les invite à venir près de l'estrade afin de leur remettre le livre de la 50^{ème} Fête.

Bally	Eric	CM La Vigneronne, CH Choeur de l'Abbaye
Bardet	Sylvie	CM Echo du Vallon
Barras-Schütz	Sandrine	Ensemble vocal Chorège
Baumann	Priska	CM Le Pèlerin
Bohner	Philippe	CH L'Espérance de Bussigny
Bohren	Philippe	CH Chorale de l'Orient
Corminboeuf	Martine	CM Chanson des Hameaux
Fayet	Jean	CM L'Alouette
Fotiadis	Grégory	CH Chorale de la Pontaise
Golaz	Eric	CH L'Espérance de Bussigny
Losa	Monica	CM Espérance de Bière
Muller	Claire	CM La Vigneronne
Ney	Philippe	Ensemble vocal Chorège
Pache	Edmond	CH L'Espérance de Bussigny
Pilet	Jean-Daniel	CM La Vigneronne
Pilet	Rose-Marie	CM La Vigneronne
Pittet	Gaston	CH Chorale Le Brassus
Reymond	Didier	Choeur L'Avenir
Scheuner	Pierre	CM La Vigneronne
Stuby	Yvette	CM Voix des Campagnes
Vuichard	André	CM L'Alouette
Wurlod	Christine	CM Espérance de Bière
Wurlod	René	CM Espérance de Bière

L'Assemblée chante A simple melody

Allocution de M. Laurent Miéville, premier vice-président du Grand Conseil Vaudois.

M. Miéville remercie les délégués et déléguées les salutations des autorités cantonales. Il excuse la Présidente du Grand Conseil, Mme Séverine Evéquoz. Le chant a sauvé sa vie et apporté un peu de lumière dans un moment sombre de son existence. Il a été impressionné par un documentaire sur une chorale en Syrie, Lumière Noor, qui permet aux survivantes et survivants de retrouver le goût à la vie et de travailler ensemble au milieu des ruines. Pour sa part, il n'est pas un bon chanteur et c'est plutôt la politique qui lui a permis de rencontrer des personnes et travailler en chœur sur des sujets. Le Chœur d'ensemble du parlement permet des moments de partage et d'échange, malgré des voix dissonantes mais qui doivent jouer la même partition. Il souhaite que nous continuions à profiter de nos passions et qu'elles illuminent notre vie.

L'Assemblée entonne l'Hymne vaudois.

9. Comptes 2022 et rapport de la Commission de vérification des comptes

Jean-Jacques Mercier présente les comptes 2022. Au niveau des charges, un prélèvement prévu de CHF 5'000.- sur le Fonds Dupertuis. Une délégation du comité s'est rendue à Bulle chez Dootix, afin d'éclaircir quelques points, cette heure nous a été offerte par l'entreprise.

La subvention du Canton de Vaud de CHF 23'000.- est finalement arrivée après mille péripéties. La bonne surprise est venue des membres amis avec des dons de CHF 1340.-.

Si la perte se monte à CHF 6'118.16, nous ne sommes pas très loin de l'équilibre.

Jean-Jacques donne la parole à M. Yves Jordan, rapporteur de la Commission de gestion :

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Chorale des Coteaux de l'Orbe, Le Groupe l'Alouette de Bursins et la Chorale de Cossonay, sociétés vérificatrices des comptes pour l'année 2022, ont accompli leur mandat en rencontrant vendredi 3 mars 2023 à Vullierens le caissier Jean-Jacques Mercier.

Nous avons contrôlé la présentation des comptes, vérifié par sondages les pièces correspondant aux écritures. Tous les documents requis se trouvent dans les classeurs, pièces clairement numérotées.

Pour mémoire, l'exercice se clôt avec une perte de CHF 6'118.16 faisant ainsi passer le capital à CHF 6'984.93 au 31 décembre 2022.

Le résultat des comptes 2022 s'explique notamment par les premières charges liées à la FCCV 2023 et par une évolution négative du résultat sur les titres.

Les soussignés ont obtenu la conviction que les documents comptables présentés sont le reflet exact de la situation financière de la SCCV et invitent les sociétés à accepter les comptes 2022 tels que présentés, d'en donner décharge au caissier, au comité de la SCCV et à relever la commission de gestion de son mandat.

Enfin, la commission de vérification des comptes remercie le caissier pour son travail et ses explications et le félicite de tout l'engagement qu'il donne à la SCCV.

La Présidente ouvre la discussion sur les comptes. La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée accepte les comptes tels que présentés et relève la Commission de son mandat.

10. Budget 2023 (discussion – adoption)

La cotisation à l'USC va vraisemblablement augmenter à CHF 7.-, la Suisa reste à CHF 4.30, la cotisation totale se montera à CHF 18.-. Le budget présente une perte de CHF 8'400.-.

Jean-Jacques relève le soutien de la BCV pour l'Assemblée générale pour un montant de CHF 4'800.-

L'Assemblée accepte le budget, avec deux abstentions.

11. Nomination de la Commission de vérification des comptes

La chorale des Coteaux de l'Orbe a fini son mandat. Outre l'Alouette de Bursins et la Chorale de Cossonay, ce sera le chœur d'hommes de Poliez-le-Grand qui fonctionnera.

Le chœur d'hommes de Goumoëns, lui, est suppléant.

Jubilaires 35 ans – Yvan cite les jubilaires et invite les présents à rejoindre l'estrade

Anex	Anne-Lise	CM Helvétique Aigle
Baud	Geneviève	CM Helvétique Aigle
Colomb	André	Choeur L'Avenir
Dvorak	Madeline	CM Persévérance
Jacaud	André	CH Harmonie Savigny
Marion	Gilbert	CH Grandcour

Mottaz	Jean-Marc	CH Harmonie des Champs
Muller	Catherine	CM L'Alouette
Neyroud	Jean-Paul	CM Le Pèlerin
Panchaud	Marianne	CM Union chorale La Tour-de-Peilz
Parmelin	Rose-Marie	CM L'Alouette
Pochon	Patrick	CH Harmonie des Campagnes
Scarfi	Marceline	CM La Talentelle
Turin	Robert	Chorale des Coteaux de l'Orbe

L'Assemblée chante Vive la Vie !

12. FCCV 2023 - Gland

« La première fois que j'ai rencontré Gérald Cretegny , il avait déjà des cheveux blancs... ce n'est donc pas la préparation de la FCCV23 qui les lui a donnés... quoique... ? »

C'est par ces mots que la présidente accueille Gérald Cretegny président d'organisation de la FCCV23. Elle remercie toute l'équipe d'organisation pour leur engagement afin que cette fête ait lieu et passe la parole à Gérald.

Après une préparation de 6 ans, dont 4 ans d'incertitudes, la 50^{ème} prend forme et elle sera belle. Avec 63 et 6 chorales d'ainés ainsi que 22 chœurs d'enfants, ce sont quelques 2'500 chanteuses et chanteurs qui se rendront à Gland sur deux jours et demi. Le programme est dense, le livret de fête et les cartes de fête qui vous seront remis après l'Assemblée vous donneront les indications nécessaires.

Avec deux parties officielles, l'ouverture le samedi à 11h00 avec la présence de Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, et la clôture le dimanche à 19h00 avec Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier. Il lance un appel aux chorales de venir avec leur drapeau pour participer à ces cérémonies.

La fête sera axée sur le vivre ensemble, les rencontres et passer un bon moment. Il y a différents lieux de restauration, une guinguette et une tonnelle à boissons ainsi qu'un caveau des vigneron. Plusieurs animations sont prévues dans les 3 zones de la fête : Grand-Champs / Quartier des Eglises / Parc de la Dôle. Il y aura également des podiums et endroits divers pour faire des chantées improvisées.

La Voile sera donnée en concert d'ouverture le vendredi à 20h. Le samedi à 20h00, concert de l'ensemble choral de La Côte avec la Missa Tango. Dès 21h00, nous rejoignons la tradition de la première Fête d'Orbe avec un bal populaire. Enfin, le dimanche aura lieu à l'église catholique à 9h30 une cérémonie œcuménique. Venez en train, c'est mieux !

Pensez à la boutique en ligne, avec des articles typiquement vaudois. Faites de la publicité à la Fête. Il lance un appel aux bénévoles.

Edwige encourage les chorales à participer et à écouter les autres chorales. Elle remercie les organisateurs.

13. Nouvelles des associations partenaires

M. Claude André Mani, président de l'USC, salue les délégués. Il profite de l'occasion pour apporter quelques informations sur les activités de l'USC.

La Suisa a refusé de discuter la cotisation pour 2022. Elle est donc passée de CHF 3.- en 2021 à CHF 4.30. La différence a été entièrement prise en charge par l'USC, ce qui a entraîné une perte pour la faitière.

L'Assemblée de Gossau a accepté d'augmenter la cotisation de CHF 1.-, elle passera donc à CHF 7.- par choriste. La situation n'est pas du tout la même qu'en 2013, l'USC a certes enregistré une perte, mais la maison n'est pas en danger. Le capital de l'USC se monte à CHF 232'443.93 alors qu'en 2013 les fonds propres s'élevaient à moins CHF 3'904.32.

La Commission des structures travaille sur une nouvelle ère pour l'USC en introduisant une nouvelle direction et de nouvelles structures. Les membres du Comité directeur remettront leur mandat le 16 avril et ils seront remplacés par les membres de la commission des structures jusqu'en 2025.

La présidente remercie Claude André Mani pour son message.

Florian présente le projet de chantée pour la Fête de la musique, le mercredi 21 juin prochain à Montbenon. Il s'agira de rassembler les chorales pour une chantée au coucher du soleil. Il appelle les chorales à participer.

Les chorales d'enfants apportent un dynamisme pour rassembler et nous sommes heureux de leur participation à la FCCV23. Au printemps 2024, le 29 mai, Florian va mettre sur pied à la Tour-de-Peilz, sous chapiteau, les rencontres des chorales scolaires. Il faut en parler autour de nous afin que les directeurs soient informés.

Le SKJF aura lieu à l'Ascension 2024 à Neuchâtel. Ici aussi, il faut encourager les chœurs d'enfants de votre région à y participer.

La SCCV et l'AVDC vont organiser un camp des jeunes chanteurs vaudois, à l'instar de ce qui existe pour les fanfares. Ce camp aura lieu la première semaine des vacances d'été 2024. Nous sommes à la recherche de locaux avec hébergement.

Jean-Luc rappelle que FestiMusiques de Moudon fêtera son 20^{ème} anniversaire les 10 et 11 juin prochain. C'est un rendez-vous incontournable de la musique populaire qui fait la promotion de la musique amateur. Soyons nombreux à Moudon pour découvrir les différents styles de musique. Il remercie les organisateurs de ce festival et lance un appel aux bénévoles.

Alain Devallonné présente l'Association Nicolaï Schlup qui promeut les œuvres de ce regretté musicien et permet d'éditer certaines pièces. Un appel est lancé pour soutenir cette association.

Jubilaires 50 à 76 ans – Yvan cite ces piliers des sociétés qui font preuve d'une fidélité qui inspire beaucoup de respect.

Pour 50 ans :

Autier	Gisèle	CM Espérance de Bière
Despods	Georges	CM Helvétique Aigle
Fischer	Robert	CM Chanson des Roseaux
Longet	Maurice	CH Chorale de la Pontaise
Meylan	Willy	CH Chorale de l'Orient
Pousaz	Henri	CH Association chorale Glion Roche Villeneuve

Pour 60 et plus :

Cusin	Jean-Claude	CH Grandcour	60
Perey	Michel	CH L'Espérance de Penthérez	60
Pittex	Marie-Hélène	CM Helvétique Aigle	60
Jaquier	Olivier	CH Harmonie des Campagnes	65
Talon	Gilbert	CH Association chorale Glion Roche Villeneuve	65
Blanc	Marcel	CH Missy	71
Blanc	Philippe	CH Missy	71
Quillet	André	CH Missy	74
Dumartheray	Claude	CH Chorale de la Pontaise	76

L'assemblée chante : Ô Petit Pays

14. Nomination d'un membre d'honneur

Le Comité propose à l'Assemblée de nommer membre d'honneur M. Olivier Nusslé. Jean-Luc retrace le parcours de cet homme qui a un amour inconditionnel pour un style de musique venu d'outre Atlantique, le gospel.

Né en 1926 à Genève, il suit sa famille à Valencienne où son père a été nommé pasteur. De retour au pays, il fait ses classes à Vevey et Lausanne. A 20 ans, il commence des études de théologie, mais en 1952, il s'inscrit à l'Ecole normale et devient instituteur de 1954 à 1991. Il se forme à la théorie musicale et attiré par la direction chorale il se lance avec passion dans cette voie.

En 1953, habité par sa passion, il convainc une douzaine de chanteurs et forme le groupe vocal Les Compagnons du Jourdain. Il a écrit une centaine de negro spirituals et de gospel song ainsi que de nombreuses pièces de musiques chorales.

Il a dirigé de nombreux chœurs et groupes vocaux à travers tout le Canton et il est encore un membre actif de l'Harmonie des Campagnes de Goumoëns. Il est également titulaire de l'orgue des paroisses catholiques et protestantes de Froideville.

Alors ONU un OVNI ? à 3 ans de fêter son centième anniversaire, on est en droit de le penser.

Il est désigné membre d'honneur par acclamation

Olivier Nusslé remercie le Comité et l'Assemblée pour cet honneur. Il se sent ému et reconnaissant, le chant choral ayant occupé les trois quarts de sa vie depuis tout petit. Il aime transmettre la joie de chanter à tous. Il y a des milliers de chœurs à chanter dans le monde entier.

15. Date et lieu de la prochaine AD 2023

L'Assemblée des délégués 2024 aura lieu le 17 mars 2024 à Goumoëns.

16. Tirage au sort du concours

Mary fait tirer à Olivier Nusslé le billet du tirage. C'est Chor'hom de Montagny qui gagne une partition offerte par la SCCV.

17. Propositions individuelles et divers

Les chœurs de Grandcour, Chernex et Missy souhaitent que le banquet des Fêtes cantonales ait lieu le soir, ils chantent à trois heures et craignent les excès.

Edwige remercie tout le monde de leur patience, il est important que chacun s'exprime, vous êtes remarquables. Elle remercie les 5 chorales organisatrices de la Fête pour l'organisation de cette Assemblée. Elle remercie également les membres du Comité et de la Commission de musique qui travaillent dans l'ombre et leur offre un petit lapin en chocolat.

En hommage à Michel Bühler, l'Assemblée entonne « On se retrouvera ».

La parole n'étant plus demandée, Edwige lève l'assemblée à 12h40 et donne la parole à M. Maurice Treboux qui officie en tant que major de table.

Edwige Clot, présidente



Françoise Balducci, secrétaire

